

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 311 Travail de Fin d'Etudes			
Code	SOAS3B11	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	108 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) Anne-Françoise BAILLY (anne-francoise.bailly@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) François GERODEZ (francois.gerodez@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Frédéric JANUS (frederic.janus@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Roxane LEMAN (roxane.leman@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) HELHa Campus Montignies Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be) Jérémie THOLOMÉ (jeremie.tholome@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Céline COCK (celine.cock@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Marie-Laure THIRY (marie-laure.thiry@helha.be) Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Marie-Céline PEETERBROECK (marie-celine.peeterbroeck@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be) Jérémie THOLOMÉ (jeremie.tholome@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)		

Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Céline COCK (celine.cock@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Marie-Laure THIRY (marie-laure.thiry@helha.be) Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Marie-Céline PEETERBROECK (marie-celine.peeterbroeck@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Carole BARBÉ (carole.barbe@helha.be) Claire BERNIS (claire.bernis@helha.be) Thierry BONAMIS (thierry.bonamis@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Caroline COLLARD (caroline.collard@helha.be) Sophie DETOURNAY (sophie.detournay@helha.be) Hélène FICHEFET (helene.fichefet@helha.be) Raphaël GÖBBELS (raphael.gobbels@helha.be) Bénédicte HOMERIN (benedicte.homerin@helha.be) Fanny HOORNAERT (fanny.hoornaert@helha.be) Anne-France JOMOUTON (anne-france.jomouton@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Sophie MOL (sophie.mol@helha.be) Benoit PIERRET (benoit.pierret@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Virginie RABBITO (virginie.rabbito@helha.be) Anne RAKOVSKY (anne.rakovsky@helha.be) Medhy REZGUI (mehdy.rezgui@helha.be) Stéphane ROBERTI (stephane.roberti@helha.be) Sylvie ROBERTI (sylvie.roberti@helha.be) Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) Nathalie SIMAR (nathalie.simar@helha.be) Jérémy THOLOMÉ (jeremie.tholome@helha.be)	
Coefficient de pondération	160
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement Travail de Fin d'Etudes constitue l'épreuve transversale finale.

Cette unité d'enseignement se veut un aboutissement du chemin parcouru par l'étudiant dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel. Elle le plonge dans un processus dynamique d'observation, de recherche, d'analyse et de réflexion. L'étudiant s'inscrit dans une démarche d'écriture qui permet de penser son action et d'entrer dans un processus de mise à distance.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS**
- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Construire un questionnement argumenté en lien avec le travail social et issu d'une pratique de terrain.
- II. Traiter son sujet à partir des références théoriques et empiriques articulées à une pratique de stage, en exploitant des contenus de cours, des lectures et des contacts divers.
- III. Construire une analyse réflexive sur le sujet traité.
- IV. Témoigner tant par écrit qu'oralement, d'un positionnement professionnel fondé et argumenté.
- V. Proposer des pistes en réponse au questionnement soulevé dans les pratiques de travail social.
- VI. Communiquer de manière structurée et rigoureuse et ce, en utilisant un langage professionnel.
- VII. S'inscrire dans un échange contradictoire avec des professionnels.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SOAS2B13, SOAS2B14
 Corequis pour cette UE : SOAS3B10

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B11B	Travail de fin d'études et Processus d'élaboration du TFE	108 h / 16 C
-----------	---	--------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B11C	TFE	30 h / 15 C
-----------	-----	-------------

SOAS3B11D	Atelier collectif TFE	12 h / 1 C
-----------	-----------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B11X	TFE	96 h / 15 C
-----------	-----	-------------

SOAS3B11Y	Atelier collectif TFE	12 h / 1 C
-----------	-----------------------	------------

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B11B	Travail de fin d'études et Processus d'élaboration du TFE	160
-----------	---	-----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B11C	TFE	150
-----------	-----	-----

SOAS3B11D	Atelier collectif TFE	10
-----------	-----------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B11X	TFE	150
-----------	-----	-----

SOAS3B11Y	Atelier collectif TFE	10
-----------	-----------------------	----

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B11A	TFE	160
-----------	-----	-----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'unité d'enseignement est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Pour le département de MONTIGNIES (HJ et HD)

Si toutes les AA composant l'UE sont évaluées par une note supérieure ou égale à 10/20, la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Le jury de délibération octroie alors définitivement les crédits correspondant à cette UE.

Quand il est constaté un déficit non acceptable dans une ou plusieurs des activités d'apprentissage composant l'UE, de sorte que les acquis d'apprentissage visés ne peuvent être considérés comme acquis par l'étudiant, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée :

- S'il est constaté une note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, cette note d'échec sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- Dès que 2 échecs sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs - , la note d'échec la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d'autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Dans ces cas de figure, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondant à l'UE.

Ces dispositions en matière de notation de l'UE restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

5. Cohérence pédagogique

L'AA Atelier collectif TFE évalue le processus d'élaboration du TFE, l'AA TFE évalue le produit fini.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

TFE			
Code	18HD_SOAS3B11X	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	96 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be) Jérémie THOLOMÉ (jeremie.tholome@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Céline COCK (celine.cock@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Marie-Laure THIRY (marie-laure.thiry@helha.be) Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Marie-Céline PEETERBROECK (marie-celine.peeterbroeck@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le Travail de Fin d'Études (TFE) constitue un moment privilégié de réflexion, d'analyse et d'écriture. Il se veut l'aboutissement du chemin parcouru dans la capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel naissant. En aucun cas il ne pourra être réduit à un rapport de stage.

L'Unité d'enseignement 40 a donc comme finalité la production écrite et la présentation orale d'un travail de fin d'études.

Il s'agit d'un exercice d'écriture réflexive à partir d'une question qui prend naissance dans une pratique de stage.

Le sujet du TFE est donc en étroite relation avec la pratique du travail social, dans laquelle l'étudiant a été impliqué au cours de son stage de 3e année. Il pourra également s'inspirer des acquis de formation liés à ses stages de 1e et 2e années.

En vue de guider l'étudiant dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel, un processus d'accompagnement est mis en place, c'est le processus d'élaboration du TFE

L'Objectif du processus d'élaboration du TFE vise à donner aux étudiants des outils didactiques et des points de repère afin d'élaborer leur TFE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Choisir un sujet en lien avec sa pratique de stage
- Formuler une question de recherche au départ de trois champs d'analyse : le champ institutionnel, le champ du référentiel théorique et le champ de la pratique professionnelle ; Ces deux objectifs sont en corrélation avec les capacités 3.4 - 8.5
- Décrire et analyser les différents champs abordés
- Construire un questionnement argumenté issu d'une pratique de terrain
- Traiter son sujet à partir de sa pratique de stage, complétée par des références théoriques et empiriques, en exploitant et en articulant des contenus de cours, des lectures et des contacts divers (voir capacité 3.5) Ces trois objectifs sont en corrélation avec les capacités 6.1 - 4.3

- Construire une analyse réflexive sur le sujet traité
- Témoigner tant par écrit qu'oralement, d'un positionnement professionnel fondé et argumenté ;
- S'inscrire dans un échange contradictoire avec des professionnels choisis en lien avec la question traitée. Ces trois objectifs sont en corrélation avec les capacités 3.3. - 3.1 - 4.4
- Proposer des pistes en réponse au questionnement soulevé dans les pratiques de travail social (voir capacités 8.4)
- Communiquer de manière structurée et rigoureuse et ce, en utilisant un langage professionnel et dans les règles de déontologie. Ces trois objectifs sont en corrélation avec les capacités 1.2 - 1.4 - 1.5

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Processus élaboration du TFE (9h)

L'élaboration d'un TFE se réalise à travers un accompagnement individuel sous la forme de supervisions.

L'accompagnement pourra prendre plusieurs formes selon le type de TFE (individuel, collectif, recherche) et les choix pédagogiques de l'accompagnateur.

L'accompagnateur TFE est donc la personne de référence. Ce dernier peut également être le superviseur AIP.

9 heures seront consacrées à l'accompagnement TFE.

A travers le suivi, l'accompagnateur soutiendra l'étudiant dans sa capacité à répondre aux 5 exigences du TFE. A savoir:

- Le cadrage du propos
- Une approche tridimensionnelle: le champ institutionnel, le champ du référentiel théorique, le champ de la pratique professionnelle
- L'analyse
- Le positionnement professionnel
- La rigueur

Seront donc principalement travaillé:

- Le choix du sujet et la
- formulation d'une question de départ
- Le projet TFE
- Le trois champs: institutionnel, théorique et pratique
- La pratique réflexive
- La réflexion théorique et pratique.

L'étudiant pourra également être outillé pour les points suivant:

- Moyens et Méthode
- Planification des étapes
- Respect du timing
- Qualité des sources bibliographiques
- Etablissement de balises

Démarches d'apprentissage

La supervision et la relation seront les outils essentiels dans la démarche pédagogique.

Elles permettront à l'étudiant de réfléchir à sa pratique, de déposer ses réflexions et d'échanger avec l'accompagnateur en vue de remobiliser des pistes de recherche.

La supervision sera également un lieu où l'étudiant pourra recevoir l'expertise d'un professeur tant sur le plan méthodologique, théorique et pratique.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les ateliers TFE constituent un dispositif d'aide à la réussite. Les étudiants pourront bénéficier d'un encadrement collectif et d'un lieu où déposer leurs questionnement.

La supervision, en tant que lieu de rencontre est également un dispositif favorisant la réussite des étudiants.

Sources et références

- Le vade-mecum TFE remis à chaque étudiant.
- Les ateliers collectifs TFE.
- L'ensemble des références disponibles à la bibliothèque
- Notions et théories issues du cursus de formation
- Les outils méthodologiques
- Les outils de la démarche de recherche

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Le vademecum TFE (Attention un vademecum est destiné aux étudiants de la session de janvier. Le deuxième est à destination des étudiants des deux autres sessions , a savoir Juin et Aout.
- Les powerpoint et documents, articles vu dans le cadre ateliers TFE

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte à la fois sur :

Le processus d'élaboration du TFE

Le travail de fin d'étude : Le TFE est évalué sur base du travail écrit et de la défense orale.

La pondération des différents éléments d'évaluation est précisée dans le vademecum remis à l'étudiant qui remplace le tableau ci-dessous.

ATTENTION : Le plagiat est sanctionné dans l'évaluation de l'activité d'apprentissage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 150

Dispositions complémentaires

2 vademecums sont publiés durant l'année académique.

Le premier vademecum est intitulé "Session Janvier". Il reprend l'ensemble des modalités et des démarches à suivre pour les étudiants qui présentent leur TFE en janvier 2023.

Pour les deux autres sessions (Q2 et Q3), le vademecum est intitulé " Session Juin" et reprend également les modalités et démarches relatives à ces deux sessions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Atelier collectif TFE			
Code	18HD_SOAS3B11Y	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Pour soutenir l'étudiant dans l'élaboration de son Travail de Fin d'Etudes, la Haute Ecole propose , outre l'accompagnement individuel par un superviseur, **un dispositif collectif, les ateliers TFE**.

Les ateliers TFE, bien que directement liés à l'élaboration du TFE, constituent une activités d'apprentissage spécifique. Cela signifie qu'un cadre pédagogique spécifique y est lié, un enseignant titulaire est désigné, et une évaluation certificative est opérée. Les ateliers valent pour 1 ects.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ces ateliers ont pour objectif d'offrir **un espace de formation à l'ensemble des étudiants du bloc 3** dans le cadre de l'élaboration de leur TFE.

Pratiquement, au terme des ateliers il est attendu que l'étudiant puisse démontrer sa capacité à exploiter judicieusement les acquis d'apprentissages engrangés durant les ateliers et plus généralement durant la formation, dans le cadre de l'élaboration de son TFE.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chaque étudiant est invité à participer aux six ateliers proposés durant l'année.
Parmis les thématiques abordées, l'étudiant sera invité à se questionner autour des exigences du TFE, des référencements, de la naissance d'une question et d'une problématique, de la recherche documentaire, des outils de transfert et enfin sur la manière de présenter oralement son TFE.

Démarches d'apprentissage

Les ateliers sont des lieux d'échanges, de conseils et d'apports méthodologiques et théoriques. La rencontre entre étudiants est au coeur de la démarche.

Les ateliers TFE auront pour vocation de répondre aux besoins de formation des étudiants qui sont divers : soutien à la méthodologie de recherche, soutien à la rédaction, soutien à la compréhension des consignes ...

L'utilisation de la plateforme connect sera primordiale en vue de faciliter l'organisation et la communication entre l'enseignement titulaire et les étudiants.

Il est donc INDISPENSABLE que les étudiants s'inscrivent sur le cours en ligne 'connect ed' dans L'UE 311 afin d'avoir accès à l'ensemble des notes de cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les ateliers TFE sont à envisager comme un dispositif spécifique d'aide à la réussite du TFE. Ils sont conçus et organisés en ce sens. Les ateliers TFE tentent de s'approcher au plus près d'une pédagogie du proche et ce en vue de garantir la meilleure atteinte des objectifs pédagogiques poursuivis.

Sources et références

Le vademecum TFE 2022-2023

Les Notes de cours, powerpoint et documents de référence sur connectd

Le Manuel de recherche en sciences sociales, Van Campenhoudt, Marquet, Quivy, 5^{ème} Edition, Dunod, 2017

Les Vidéos explicatives réalisée par l'université de Genève <https://infotrack.unige.ch/>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le vademecum TFE 2022-2023

Les Notes de cours, powerpoint et documents de référence sur connectd

Le Manuel de recherche en sciences sociales, Van Campenhoudt, Marquet, Quivy, 5^{ème} Edition, Dunod, 2017

Les Vidéos explicatives réalisée par l'université de Genève

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les ateliers TFE sont évalués sur base de deux critères: la participation et l'implication à travers des questionnaires. Après chaque atelier, une question sera lancée à la classe. L'idée est d'inviter l'étudiant à porter un regard réflexif au sujet du TFE.

6 ateliers auront lieu. L'étudiant devra donc répondre à 6 questions durant l'année lors des séances de cours. Sur base de ces questions, l'étudiant déposera sur connectd l'ensemble de ses réponses aux 6 questions sous forme d'un travail de max 3 pages pour le premier jour de la session d'examen,

La participation aux ateliers vaudra pour 30 %

Le travail pour 70%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int	30		
Période d'évaluation			Tvs	70	Tvs	100

Int = Interrogation(s), Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).